

# « Tout sauf le statu quo »

**INTERCOMMUNALITÉ** Patrick Stefanini, préfet de la Gironde, précise ses intentions de réforme à l'occasion du débat « Sud Ouest » à Cestas ce matin devant 120 maires girondins

PROPOS RECUEILLIS  
PAR JEAN-BERNARD GILLES

jb.gilles@sudouest.fr

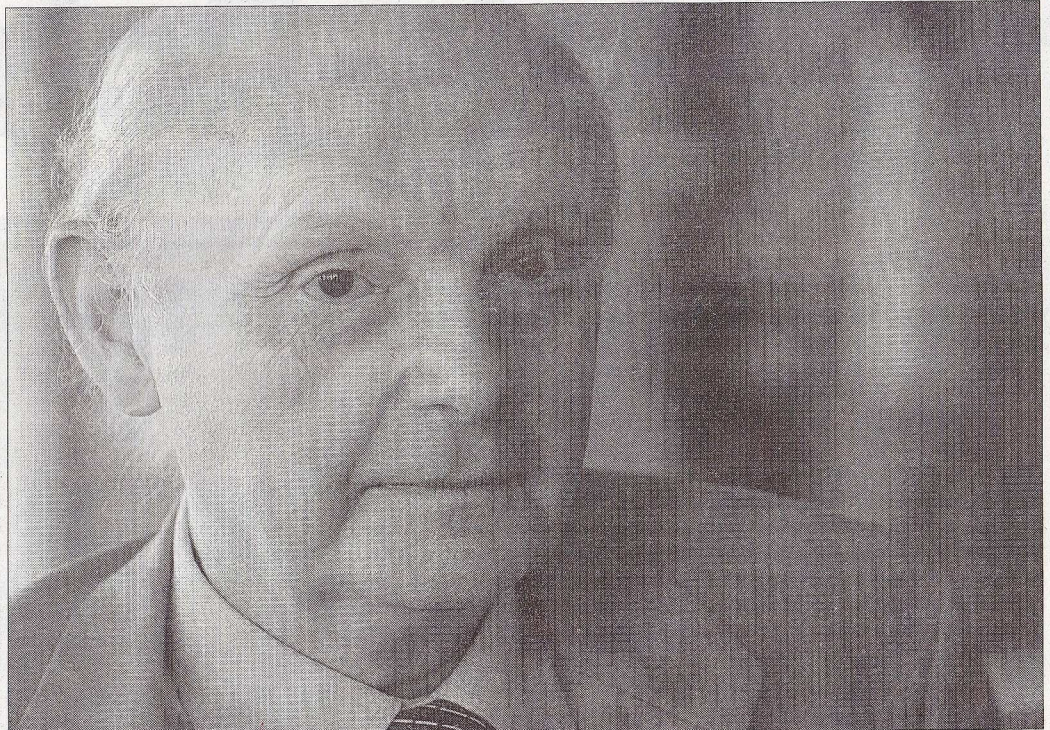
Vingt-deuxième édition, ce matin à Cestas, des petits-déjeuners « Sud Ouest Eco » que notre journal organise depuis quatre ans en partenariat avec la BPSO. Patrick Stefanini, le préfet de la Gironde, y débattira avec le député Philippe Plisson, les sénateurs César et Anziani et les maires et présidents d'intercommunalités Pierre Ducout (Cestas) et Yves Foulon (Arcachon) de la future carte intercommunale de la Gironde. Il répond à nos questions.

« Sud Ouest ». Pourquoi faut-il réformer la carte intercommunale de la Gironde aujourd'hui ?

**Patrick Stefanini.** Depuis vingt ans en France et en Gironde, l'intercommunalité est sur une pente ascendante. Mais nous devons aller plus loin notamment dans le Langonnais et le Libournais où il y a trop de petites intercommunalités aux moyens trop faibles. Les collégiens de Castillon-la-Bataille ont passé une épreuve de natation dans une prairie. La commune n'a pas les moyens de construire une piscine. Dans une intercommunalité plus large, elle pourrait peut-être le faire. Nous avons, avec les élus, une occasion historique de renforcer notre organisation territoriale. C'est le sens du projet de schéma proposé. J'ai confiance dans les élus girondins.

« Nous avons, avec les élus, une occasion historique de renforcer notre organisation territoriale »

**Quand le schéma sera-t-il adopté ?** Les communes et les intercommunalités délibèrent actuellement sur le projet présenté par mon prédécesseur. Il sera transmis fin août à la Commission départementale que je préside et où siègent les élus. La loi prévoit que le schéma peut être amendé à la majorité des deux tiers de la Commission. Ce sera la seule façon de l'amender. Nous avons un gros travail devant nous dans certains arrondissements pour dégager des propositions d'amendement. La commission aura quatre mois pour rendre son avis avant la fin de l'année, à la majorité des deux tiers. Nous saurons trouver une voie médiane. Je veux dialoguer. En Médoc, nous avons trouvé une solution



Le préfet de la Gironde assume le projet de son prédécesseur mais pourrait faire des contre-propositions pour trouver un accord avec les élus. PHOTO ARCHIVES THIERRY DAVID

## Soutien aux syndicats pédagogiques

■ Rapporteur général de la CDCI (Commission départementale de coopération intercommunale), Philippe Plisson s'est beaucoup investi ces derniers jours pour débroussailler le terrain touffu des communautés de communes. Le calendrier impose en effet à celles-ci de présenter leurs délibérations avant le 11 août, faute de quoi le schéma proposé par le préfet vaudra approbation.

De ses diverses investigations, il apparaît d'abord que la principale pomme de discorde est constituée

par les syndicats de regroupements pédagogiques intercommunaux, qui organisent le rassemblement d'enfants lorsqu'il n'y a plus d'école dans une commune : « La suppression de ces syndicats provoquerait un tollé toutes familles politiques confondues », constate Plisson.

Dans les territoires, deux secteurs sont plus particulièrement sensibles : le Libournais et le canton de Cadillac. Dans le premier, l'association de Saint Emilion, Lussac, Castillon et quelques communes isolées pose problème puisque le sénateur

Gérard César n'y serait pas favorable. Dans le canton de Fronsac, une partie souhaiterait rejoindre la CdC de Libourne, une autre celle de Saint-André-de-Cubzac.

Dilemme comparable à Cadillac (Entre-deux-Mers) où aucun accord n'a été trouvé au sein des communautés de communes du canton. Dans le Sud-Gironde, on observe aussi quelques résistances pour rejoindre Bazas. A la CUB, on s'oriente vers le statu quo comme sur le bassin d'Arcachon et en Médoc. H.M.

sur un projet de Scot commun à trois intercommunalités. C'est une avancée.

**Vous allez diminuer le nombre des syndicats ?**

Il y a 289 syndicats en Gironde. Ils gèrent l'eau, les déchets ménagers, les questions scolaires. Pour les questions hydrauliques, nous proposons de garder un syndicat par bassin-versant. Nous proposons aussi la dissolution de certains syndicats pédagogiques intercommunaux (lire ci-dessus). Les élus craignent de futures fermetures de classes. Mais pour-

quoi ne pas garder des regroupements pédagogiques fonctionnant par convention entre les communes sans garder les syndicats qui les portent ? C'est une idée.

**Faut-il renforcer les agglomérations arcachonnaise et libournaise ?**

J'attends des délibérations des communes des avis et des propositions précises. Sur Arcachon, on me dit que les intercommunalités sont favorables à une communauté d'agglomération à l'échelle de l'arrondissement mais à l'horizon de 2020. Nous en discuterons. Dans le Libour-

nais, il y a une Communauté de communes du Nord Libournais qui veut devenir une communauté d'agglomération. Cela va dans le bon sens.

**Votre avis sur l'extension de la CUB ?**

Rien ne se fera contre la volonté des communes sauf pour les communes encore isolées et les intercommunalités de moins de 5 000 habitants. Si je suis amené à faire des contre-propositions, je ne proposerai pas l'intégration des communes limitrophes à la Communauté urbaine de Bordeaux. Pas plus rive droite que rive gauche.